



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CAS France - SASS France

Le 05 Mars 2011 – Puylagarde-(82)

Avant l'ouverture de la séance John Peacemaker demande la parole et rappelle tout le travail effectué depuis 2008 et son investissement personnel auprès de tous pour faire progresser le cowboy action shooting en France.

Faisant abstraction de son temps et de son argent et guidé par sa volonté de faire partager sa passion pour cette discipline, il s'est mobilisé depuis des années pour développer ce sport, former des « Range Officer » aider et conseiller les clubs et aujourd'hui encore, il souhaite continuer dans cette voix.

Mais ne faisant plus partie du bureau, il rappelle qu'il ne s'obligera donc plus au devoir de réserve qu'il s'est toujours imposé et que si certains détracteurs devaient dépasser les limites de la légalité, il n'hésitera pas à se défendre devant la justice.

La séance est ouverte à 14h20.

Émargement de la feuille de présence et comptage des pouvoirs:

Présents : 12 Votants et 17 pouvoirs .

Il est rappeler que l'article 12.2 des statuts précise que :

« ..Compte tenu du lieu géographique de résidence des membres dans toute la France, il n'est pas fixé de quorum des membres présents ou représentés nécessaires à la tenue de l'assemblée générale ni à la validité de ses décisions. »

1 Rapport moral du Président :

Le président Révérend Delano L. Oakley se désolé du bilan peu favorable de l'année écoulée qui a vu la scission de notre association et la démission de l'ancien président dans des conditions regrettables alors que tout cela aurait pu être évité.

Il réaffirme sa volonté de multiplier les concours dans la convivialité et la chance de notre association de pouvoir organiser cette année l'European End of Trail en France, les Italiens souhaitant «passer la main ». La date inchangée, la semaine du 15 août, traduit la volonté d'accueillir tous les tireurs de France et d'Europe et il souhaite être entendu par tous car cette compétition internationale sur notre territoire est une vraie chance.

Quitus au Président voté à main levée :

Non : 0

Abstention : 0

Bilan moral: voté à l'unanimité.

2 Rapport d'activité du secrétaire :

Le secrétaire Redneck Mike rappelle qu'il a pris ces fonctions en Mai 2010 et que 25 nouveaux membres se sont inscrits depuis, ce qui porte à 140 environ le nombre d'adhérents de notre association dont 32 « life members »

Il explique que le système, copié sur celui des américains, de renouvellement de cotisation de date à date est difficile pour nos compatriotes plus enclins à payer leur cotisation annuelle à date identique pour tous, soit en septembre comme les licences de tir soit au 1er Janvier par exemple . Et de ce fait le décompte précis des membres à une date donnée est un peu difficile .

Après discussions avec l'ancien bureau, il a mis en place la conception et la réalisation de cartes de membres et de cartes de visite qu'il souhaite développer.

Quitus au secrétaire voté à main levée :

Non : 0 Abstention : 0 Bilan : voté à l'unanimité.

3 Rapport financier du trésorier :

Le Juge Gerry Parker excusé pour ses problèmes de santé, c'est Barth, candidat au poste de trésorier et rapporteur aux comptes qui présente le bilan de l'année écoulée.

Le solde du bilan de cette année est négatif à hauteur de 1483 € .

Cette perte est due essentiellement au taux de conversion dollar / euros particulièrement défavorable lors du paiement des 16 life members inscrits en décembre à la SASS . Mais le compte de l'association reste créditeur de 5539,72 € à ce jour.

Le compte « formation » qui avait été ouvert par Trusty Phil pour John Peacemaker a été soldé comme convenu à la précédente AG et le double du relevé manquant fourni par la banque n'a révélé aucune anomalie.

Quitus au trésorier voté à main levée :

Non : 0 Abstention : 0 Bilan financier: voté à l'unanimité.

4 Élection du Conseil d'Administration:

En application de l'article 9 des statuts, et suite à des démissions, le bureau a régulièrement pourvu aux vacances de postes jusqu'à la présente AG.

L'article 9 précise également que les membres du bureau sont élus pour 3 ans, Marshal Dundee élu en 2009 n'est donc pas renouvelable cette année et conserve son siège, ainsi que le Révérend Delano L.Oakley élu en 2010.

Les autres postes, à savoir Trésorier, Secrétaire et administrateurs sont donc mis aux voix.

Redneck Mike, French Erikcochise, Will Lockshark, Barth et Mike Donovan Blueberry sont candidats. John Peacemaker et le Juge Gerry Parker ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas se représenter.

Il est procédé au vote à main levée, candidat par candidat :

Barth	Non : 0	Abstention : 0	élu à l'unanimité.
French Erikcochise	Non : 0	Abstention : 0	élu à l'unanimité
Mike Donovan Blueberry	Non : 0	Abstention : 0	élu à l'unanimité
Redneck Mike	Non : 0	Abstention : 0	élu à l'unanimité
Will Lockshark	Non : 0	Abstention : 0	élu à l'unanimité

5 Changement d'adresse du siège social :

Pour des questions pratiques, le nouveau siège social sera au domicile du secrétaire.

Il est procédé au vote à main levée :

Non : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité.

6 Montant des cotisation annuelles :

Le Juge Gerry Parker a manifesté son inquiétude face à l'augmentation du dollar par rapport à l'euro et souhaite que nous envisagions une augmentation.

Marshal Dundee pense que c'est dans l'ordre des choses mais John Peacemaker reste plus dubitatif car nous bénéficions de tarif préférentiel sur les cotisations SASS : 45 \$ la première année puis 35 \$ les années suivantes.

Avec une parité de 1 \$ = 1 €, il reste 15 € pour l'achat de l'étoile, la gravure et les frais postaux, est-ce suffisant ?

Il est demandé à Barth de faire une simulation et de voir si l'on rentre dans nos frais.

Il est décidé de maintenir à 60€ la cotisation annuelle.

Toutefois, au cas où il faudrait modifier les tarifs, il est demandé à l'assemblée de voter pour avoir leur accord pour l'organisation d'une assemblée générale en ligne (par internet).

Non : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité.

Il est à nouveau abordé le problème de la date de renouvellement, la cotisation de date à date ne faisant pas l'unanimité. Cette questions maintes fois abordées semble insoluble, nous restons donc sur le système américain.

7 Projet 2011 :

European End of Trail reste la priorité de cette année et nécessitera un investissement important en moyen financier mais aussi humain et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Parallèlement, la volonté de faire avancer le cowboy action shooting auprès de la FFT reste d'actualité .

Claudius Lawman rappelle que George DURAND ne souhaite pas en faire une discipline FFT à part entière mais qu'une reconnaissance en tant que discipline ludique est plus réaliste.

Ce que confirme John Peacemaker : les bases de négociation avec la FFT , concernant le CAS , étaient la reconnaissance « d'une nouvelle discipline de tir » , objet de la publication faite sur le site de la FFT faite en 2010 et en cela, cette reconnaissance comme discipline ludique est suffisante pour apporter une crédibilité à notre sport auprès des président de clubs.

8 Questions diverses :

Billy The Kid of Neckwhite n'est pas présent mais il a fait parvenir des questions auxquelles les réponses suivantes sont apportées.

Pourquoi le TG 2011 du CAS France n'a t-il pas été élu par les membres de l'association et seulement en catimini par le bureau ?

Le bureau, élu lors des AGE est le représentant des membres. Le TG a été élu par le bureau de l'association qu'il représente - cf statuts de la SASS –

Pour la préparation du TG Summit, le TG du Cas France n'a pas jugé bon de demander l'avis de tous les membres de l'association adhérents à la SASS mais uniquement de celui des RO du CAS France. Ce choix limitatif n'est pas dans l'esprit de la SASS. Pourquoi ce manque de communication envers les simples membres ?

Le TG représente son association et les associations dont il est le TG , c'est aux présidents des associations de demander à leurs membres de répondre ou voter.
Il n'est que le porte parole des votes et avis du/des associations qu'il représente.

Quelqu'un a-t-il enfin eu accès aux relevés de compte du compte formation, qui n'avaient pas été présentés à l'AGO de l'année dernière et les relevés de comptes de ce compte seront ils présentés et expliqués cette année ?

(Voir rapport financier ci-dessus)

Rappel: il ne manquait qu'un seul relevé mensuel et les rapporteurs aux comptes n'ont pas trouvé d'incohérence malgré ce relevé manquant. De plus le quitus a été voté l'an dernier à l'AG du 10 Avril.

Qu'a fait Trusty Phil, fondateur du cas France et nommé président honoraire à l'AG 2009 (en général c'est à vie et sans cotisation à payer et qui plus est life member) pour être radié de l'association ?

Le titre de président d'honneur est une nomination honorifique décidée par le bureau qui n'a pas de valeur éternelle. Il n'est pas LM CAS mais LM SASS, et il n'a pas été « viré » du CAS, il a choisit de ne pas renouveler sa cotisation annuelle.

Il a préféré créer une autre association plutôt que de faire avancer les choses avec la CAS France.

Étant créateur d'une autre association, il n'a plus lieu d'être président d'honneur au sein de la CAS France qu'il s'est chargé de dénigrer publiquement dans son journal.

Est-ce pour rallier le club de Grenoble au CAS France, que sur les 3 ROI de Papelissier, seul Goldriver a officiellement rejoint le groupe des ROI sur le forum CAS France ?

Ce problème a été réglé depuis.

Pourquoi le Marshal Chico qui est officiellement ROII SASS depuis 2008 et dont toutes sanctions ont été officiellement levés par la SASS depuis mis novembre 2010 n'a-t-il pas accès au groupe ROII sur le forum CAS France ?

Pourquoi quelqu'un qui déblatère constamment et dénigre tous les avis , renseignements , etc... devrait-il avoir accès à ce qu'il ne reconnaît pas? où est le problème?

Il dit lui-même que ce sont des mensonges, que cela ne l'intéresse pas ... Pourquoi voudrait-il y avoir accès ? Ensuite et comme d'habitude, ce monsieur est tellement sûr de lui qu'il envoie toujours quelqu'un faire les choses à sa place, nous n'avons eu aucune demande du Marshal Chico.

Pourquoi tous les anciens membres CAS France, qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, n'ont plus accès aux MP sur le forum CAS France, alors que tous les nouveaux inscrits sur le forum et qui ne font partie d'aucune association y ont droit ?

A voir avec le prochain bureau.

*On voit de superbe banderole du CAS France au nom des clubs qui les a payées ???
surtout qu'elles n'ont apparemment été distribuée qu'au club des membres de l'ancien bureau !!*

Ces banderoles sont un essai, il est donc normal que ce soit les membres du bureau qui en fassent l'essai.

Si concluant, nous en ferons part aux clubs CAS- SASS France qui en feront la demande.

Le CAS- SASS France, fait l'avance d'argent pour les payer, les clubs remboursent sur une part prélevée sur un ou deux concours qu'ils organisent.

Le coût d'une banderole est de 100 euros HT.

*Pourquoi le TG du CAS France ne rend -il pas compte de tous les échanges de courrier entre la SASS et lui ?
Pourquoi a t-il fait publier dans le Cowboy Chronicle "la reconnaissance officielle du cowboy action shooting en France" ?, alors que quand on interroge la F.F.T., on nous parle de "l'ouverture d'une session de travail", qui dans les faits n'a pas encore commencée.*

Quels courriers officiels?

Les infos que TOUT TG reçoit, sont relayées par Kodiak Al et elles sont publiées, les autres infos sont celles que le TG glane lors de la convention, le bureau en est informé à son retour.

Quant à la FFT, le fait de créer une commission de travail et de publier sur son site un article prenant le Cowboy Action Shooting en considération, est pour nous une reconnaissance du CAS en tant que nouvelle discipline de tir.

Nous souhaitons la réintégration des accès au MP pour tous, et le placement dans les bon groupe de tous les ROI et ROII sur le forum officiel du CAS SASS FRANCE, et l'annulation pure et simple de la radiation de Trusty Phil qui n'a aucun sens si ce n'est la rancœur de l'ancien bureau .

Sans commentaire, ce n'est pas une question.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 15h45.

Le Président:

Révérant Delano L. OAKLEY

Alias Luc BEAUNEE

Le Secrétaire :

Redneck Mike

Alias Michel RAMPIN

Le Trésorier :

BARTH

Alias Barthélémy LYONNET

